

# CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

## L'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle

### Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

### VOLUME V – PLENIERE

#### Guinée-Bissau

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Guinée-Bissau

---

**Allocution de Son Excellence Madame Maria Odette Semedo  
Ministre de l'Education nationale de la Guinée-Bissau**

Monsieur le Président de la Conférence,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,  
Messieurs les délégués,

C'est pour moi, tout à la fois, un grand honneur et une satisfaction de représenter mon pays dans ce forum de haute importance pour l'enseignement supérieur.

J'ai le privilège de vous exposer la situation actuelle de l'enseignement supérieur en Guinée-Bissau : bilan et perspectives d'un enseignement supérieur qui a la mission de répondre aux nécessités individuelles dans un pays à la recherche d'un développement durable ; pays inséré dans un continent confronté aux phénomènes de la globalisation, de la démocratisation des régimes politiques et de l'évolution technologique.

Malgré ses faibles indicateurs sociaux, la Guinée-Bissau est en ce moment en pleine phase de reformulation de son système d'enseignement-formation, et de prospection d'un enseignement supérieur cohérent et sensible aux aspirations de l'individu, aux nécessités que n'importe quel développement soutenable impose. Un travail qui exige sans doute de grands efforts, attendu la situation fragmentaire des institutions supérieures et de recherches dans le pays ; plusieurs institutions de recherche et de formation étant sous différentes tutelles.

En effet, le Ministère de l'Education Nationale tutelle les institutions suivantes :

INDE : Institut National pour le Développement de l'Education

INER : Institut National d'Etudes et de Recherches

ENSTT : Ecole Nationale Supérieure « Tchico Té »

EN : Ecoles Normales

INAFOR : Institut National de Formation Professionnelle et les quatre centres de formations :

CENFA : Centre de Formation Administrative

CENFI : Centre de Formation Industriel

CEFAG : Centre de Formation Agricole

CFC : Centre de Formation Communautaire

Astreinte au Ministère de la Justice et du Travail, se trouve la Faculté de Droit de Bissau ; le Ministère de la Santé Publique tutelle la Faculté de Médecine et l'Ecole des Infirmiers.

Suivant cette même logique, le Ministère de Développement Rural et Agriculture supervise les activités de l'INPA (Institut National de Recherche Agricole) ; le Ministère de la Pêche tutelle le CIPA (Centre de Recherche de la Pêche Appliquée) ; le Ministère des Ressources Naturelles tutelle l'Institut de Recherche sur la Technologie Appliquée.

Ainsi, il est difficile d'évaluer avec certitude les résultats des recherches et des formations, car il n'existe pas de programmation conjointe des actions menées ou à mener par ces institutions. C'est pourquoi il est urgent et prioritaire de créer un maillon de coordination entre toutes ces institutions.

C'est un défi non seulement pour le Ministère de l'Education Nationale mais aussi pour le pays tout entier. Nous acceptons ainsi le défi de démarrer l'une des plus nobles besognes, celle d'assembler des pierres pour le lancement de la première université de la Guinée-Bissau. Une université qui, dans une première phase, coordonnera les activités des différentes facultés et institutions déjà existantes dans le pays, tout en respectant leur autonomie, afin de capitaliser leurs aboutissements et redéfinir leurs perspectives non seulement avec les réelles nécessités du pays, mais aussi en considérant notre intégration sub-régionale, le groupe linguistique auquel nous appartenons et les avancées technologiques dans le reste du monde, tout cela dans une logique de globalisation.

En effet, la Guinée-Bissau considère le domaine de la coopération entre les Etats et entre les institutions congénères d'une importance capitale pour le développement de l'enseignement supérieur, permettant l'augmentation de l'accès à ce niveau d'enseignement, une plus grande mobilité et des échanges d'expériences entre les institutions et les cadres, la reconnaissance des degrés et des titres académiques.

Cette coopération pourra être progressivement facilitée par l'existence de centres d'information, communication et d'édition, en tant que réseau de contact par excellence entre les individus et les institutions. Ces centres peuvent aussi faciliter les nouvelles modalités qui permettent l'accès à l'enseignement supérieur, tel que l'enseignement à distance, l'université ouverte, qui favorisera encore une éducation durable tout au long de la vie.

Parce que ces centres sont très importants pour les différents niveaux d'enseignement et de recherche, nous mettons en perspective la création d'un Centre d'Information, Documentation et Edition, pour rendre opérationnelles les activités citées auparavant, surtout la consolidation et le développement d'une université.

Nous relevons le défi de la création de la première université de la Guinée-Bissau, dont la commission instauratrice a initié des contacts avec les institutions universitaires étrangères dans le souci d'utiliser leurs expériences et de ne pas répéter les erreurs commises par d'autres pays. En outre, cette commission possède dans ses termes de références l'élaboration de recommandations des secteurs de formation prioritaires, définition de la stratégie pour la maximisation des ressources existantes : infrastructures et ressources humaines.

Cependant, comme tous les programmes, ce défi de la création de l'Université de Bissau nécessite un support financier conséquent pour pouvoir bénéficier d'une certaine autonomie et voler de ses propres ailes.

C'est dans cette optique que la commission instauratrice a entrepris ses premières démarches auprès des entités régionales et internationales compétentes en la matière, non seulement pour la collecte des documentations qui illustrent les expériences de ces institutions, mais aussi dans le but d'obtenir le financement pour l'organisation et le lancement de l'Université de Bissau.

Je n'aimerais pas terminer mon intervention sans dire un mot sur la situation d'instabilité qui prévaut dans mon pays.

Le 7 juin 1998, un soulèvement militaire a provoqué le déplacement de centaines et centaines de personnes qui ont quitté Bissau pour trouver refuge dans les pays voisins et amis et aussi à l'intérieur du pays dans les régions non affectées par les bombardements.

Le conflit que l'on croyait de courte durée s'est prolongé durant presque trois mois d'intenses bombardements d'armes lourdes et légères, provoquant ainsi, comme toutes les guerres, de graves troubles sociaux. Quelques bâtiments publics ont été touchés, les services administratifs sont quasiment paralysés, quant à l'éducation, l'année scolaire a été perturbée et à peine cinq des neuf régions du pays ont conclu l'année scolaire et les quatre autres sont encore en stand by.

Si avant ce conflit la Guinée-Bissau défendait la culture de la paix, si elle avait un discours de paix, aujourd'hui plus que jamais nous devons doubler nos efforts pour consolider cette paix qui nous est chère, assise sur une démocratie solide, transparente et surtout sur la base d'une solidarité humaine. Car si auparavant on parlait des foyers de conflit en Afrique de l'Ouest, dont nous faisons partie aujourd'hui, malheureusement, nous devons nous reconnaître comme étant un pays en conflit dans cette zone africaine.

Nous sommes tout à fait d'accord quand, en parlant de la stratégie du développement de l'enseignement supérieur, nous attirons l'attention sur la mission de l'université comme étant, je cite le rapport final du MINEDAF VII d'avril 1998, « la mission de l'université doit être bien définie afin de donner réponse aux nécessités individuelles, les aspirations actuelles et futures d'une société (...) confrontée aux phénomènes tels que la mondialisation, la démocratisation des régimes politiques et l'évolution rapide des connaissances et des technologies d'information et de communication ». Cette mission de l'université doit être sous les assises de la culture de la paix, parce qu'actuellement presque tous les continents, mais en particulier le continent africain, sont confrontés aux conflits armés, guerres civiles qui mettent en péril les droits fondamentaux de l'homme.

Et si notre pari est sur une éducation durable tout au long de la vie, et si nous envisageons encore, en particulier, l'enseignement supérieur durable tout au long de la vie, la Paix est le mot clé pour la stabilité et la matérialisation de beaucoup de programmes et de projets que se sont proposés les États membres en cette fin de siècle.

Monsieur le Président de la Conférence,  
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,

Permettez-moi de vous remercier au nom de la délégation de mon pays et en mon nom propre.

Merci beaucoup.